



BRADERIE AU GRAND PARC

SAMEDI 2 OCTOBRE 2021

EMPLACEMENT
N°

BULLETIN D'INSCRIPTION

A présenter à la Direction de la communication et des relations publiques - 6 rue Diderot
Période d'inscription : **du lundi 20 septembre au vendredi 24 septembre de 9h à 19h**

Nom : Prénom

Adresse :

N° tél :

Tarif d'un emplacement de 2 m sur 2 m : 12 €

• Documents à fournir :

• Règlement :

Pièce d'identité **ET**

Espèces

Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Chèque **OU**

Le participant :

Atteste sur l'honneur la non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

Certifie habiter à Saint-Ouen-sur-Seine.

S'engage à rendre l'emplacement propre sous peine de ne pas pouvoir s'inscrire lors de la prochaine braderie.

Reconnaît avoir pris connaissance du règlement.

Saint-Ouen-sur-Seine, le

Signature :

NOTE D'INFORMATION

- Si les objets mis en vente se révèlent volés, vous encourez une peine d'emprisonnement de trois ans et une amende de 450 à 3000 €. L'amende pourra même être élevée au-delà de 3000 € jusqu'à la moitié de la valeur des objets recelés (Article 460 du code pénal).
- La vente de boisson et de nourriture est réservée à l'organisation.
- En cas d'annulation pour « cas de force majeure », les participations financières ne seront pas remboursées.
- Aucune inscription ne sera faite sur place.
- Le simple fait de participer à la manifestation implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement.
- **Avant votre départ, nous vous demandons de faire constater l'état de votre emplacement par un des membres de l'organisation de la braderie.**